

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Permanence Médico-Chirurgicale des Acacias SA**, à Genève (FOSC du 27.02.1998, p. 1460). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 10.04.2002, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal no 3947 du 12.04.2002
(00433760 / CH-660.0.078.988-5)